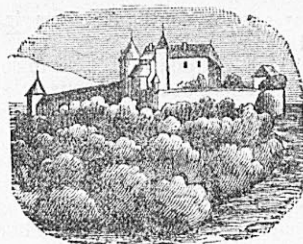




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁵ 5⁰⁵ 8⁴⁰ ← Bulle, arr. 8⁰⁷ 1⁵⁵ 4³³ 7³⁰ 10⁴⁸

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Suisse... 1 an, Fr. 4 50
... 6 mois, » 2 50
Etranger... 1 an, Fr. 5 —
... 6 mois, » 3 —
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Canton, 10 c., Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.
Réclames : 80 c. la ligne.
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, r. de Gruyères; Fribourg, rue St-Nicolas, ou à ses succursales.

Les nouveaux abonnés pour l'année 1900 recevront le journal gratuitement d'ici au 31 décembre. Ils obtiendront également, sur leur demande, tout ce qui a déjà paru du feuilleton en cours de publication.

BULLE, le 5 décembre 1899.

Les tarifs des chemins de fer fédéraux.

Voici quelques renseignements intéressants en ce qui concerne ces tarifs; le projet de loi qui sera discuté à ce sujet aux Chambres dans la session qui s'est ouverte hier fixe les principes généraux que voici :

Nombre de trains. — Pour tous les chemins de fer fédéraux, les tarifs sont uniformes.

Le transport des personnes doit s'opérer au moins quatre fois par jour dans les deux directions et avec arrêt à toutes les stations.

Pour les lignes qui, pendant plus de cinq ans avant leur retour à la Confédération, avaient plus de quatre trains par jour dans chaque direction, le nombre de ces trains est admis comme minimum à venir.

Les lignes qui ont un transport de voyageurs considérable, celles qui relient les places principales ou qui font le service de transit seront desservies en outre par des trains express ou rapides, cas échéant par des trains de nuit.

Tarifs des voyageurs. — Pour le transport des personnes, le maximum des taxes est le suivant :
1° Pour simples courses. En seconde classe 7,3 centimes, en troisième classe 5,2 centimes par kilomètre.

2° Pour aller et retour (valable dix jours), 2° classe, 10 centimes, troisième 6,5 par kilomètre.

Pour les enfants au-dessous de 4 ans, le transport est gratuit. Il est réduit à moitié prix pour les enfants de 4 à 10 ans.

Des abonnements à prix réduit sont institués pour ceux qui utiliseront 24 fois au moins le même parcours en trois mois.

Il est délivré aussi des abonnements pour la durée d'un, trois, six et douze mois, limités à une partie déterminée du réseau fédéral ou s'étendant à tout ce réseau; des abonnements de 15 jours à prix

réduit utilisables sur tout le réseau (abonnements généraux); des abonnements mensuels à prix très réduits pour les jours de semaine et certains trains déterminés.

Des réductions spéciales seront faites pour les billets circulaires, ceux d'écoles et de sociétés.

Bagages. — Tout voyageur a droit au transport gratuit de dix kilogrammes de bagages. Pour le surplus de ses bagages de voyage, il paye une taxe maximum de 5 centimes par 100 kg. et par kilomètre.

Pour les autres expéditions, les bagages paient une taxe minimale de transport de 25 centimes en trafic interne et de 40 centimes au maximum en trafic direct.

Marchandises. — Les tarifs seront établis d'après le tarif dit de réforme. A côté des tarifs normaux, il y en aura de spéciaux qui tiendront compte des besoins de l'industrie, du commerce, des arts et métiers, de l'agriculture. On fera en sorte que la concurrence étrangère ne soit pas favorisée. En ce qui concerne le transit, les tarifs seront abaissés dans la mesure où l'exigera la concurrence des autres voies internationales, mais on prendra les mesures voulues pour que la production indigène n'en souffre pas.

Pour le transport d'animaux vivants, il sera établi des catégories, dont la plus haute aura pour maximum de taxe 16 centimes par pièce et par kilomètre, et la plus basse 2 centimes.

Les charges de produits agricoles ou industriels, qui sont transportées en même temps que celui qui les porte, bien que dans des wagons spéciaux, sont affranchies de toute taxe jusqu'à concurrence de 25 kilogrammes.

CONFÉDÉRATION SUISSE

CHAMBRES FÉDÉRALES

Au Conseil national, la session a été ouverte hier matin par un discours du doyen d'âge, D^r Joos, de Schaffhouse.

Au Conseil des Etats, M. Simen a ouvert la session en faisant l'éloge de feu MM. Raschein et Broye, juge fédéral. Le Conseil s'est levé en souvenir de ces morts.

comme tu les appelles, sont très aimables et n'ont aucune mauvaise intention à mon égard.

— Monsieur Bernard, répliqua vivement Pierre, il ferait beau voir qu'on ne fût pas aimable avec un jeune homme tel que toi. Mais, ce n'est pas cela...

— Assez, Pierre! Tes soucis sont d'un enfant, ma parole! Que diable! On n'est pas perdu parce qu'on cause avec les dames et qu'on répond poliment à leurs invitations.

— Hum!... Je ne sais...
— Bien! bien! Amène Rapide dans la cour; je descends. Pierre sortit.

— Oh! ces jeunes gens, murmura-t-il, en accomplissant l'ordre de Bernard, ça oublie vite. Mourez donc pour qu'ils vous pleurent! Laissez leur de grandes propriétés pour qu'ils les jettent à la figure de la première femme qui se présente à eux! Gare le grain, mon vieux Pierre! Je veillerai. Marcel, ton ami, connaît son devoir.

Un quart d'heure après, Bernard galopait sur la route de Mulhouse, où il arriva au coup de midi. Il descendit à l'hôtel d'Alsace, se fit servir un modeste dîner, qu'il arrosa d'une bouteille de vin du Rhin, et, reposé de la longue course qu'il venait de faire, il se rendit dans la rue où, suivant les indications que lui avait laissées son père, devait habiter la famille Banval.

Bernard, après quelques informations, découvrit facilement la maison qu'il cherchait.

Il sonna.
Une vieille, à la mine joviale, parut aussitôt sur le seuil de la porte, qui ouvrait sur une cour vaste et sombre.

La pétition de la Société des paysans suisses réclamant la reprise de la loi sur les denrées alimentaires a été renvoyée au Conseil fédéral.

L'Assemblée fédérale se réunira le jeudi 14 décembre pour procéder à l'élection du Conseil fédéral.

Notification diplomatique. — Le ministre d'Angleterre à Berne a notifié officiellement au Conseil fédéral, au nom de son gouvernement, l'état de guerre existant depuis le 11 octobre entre la Grande-Bretagne et les Républiques sud-africaines.

Les assurances. — L'assemblée des délégués du parti libéral lucernois, convoquée dimanche à Lucerne, pour discuter la question des assurances, était très nombreuse. M. Gysi, conseiller national (du groupe agricole), a présenté un rapport dans lequel il a passé en revue les principales dispositions de la loi, spécialement celles qui intéressent la population agricole. Il a fait ressortir les avantages résultant pour l'agriculture du fait que les frais d'assistance publique seront diminués, que la responsabilité en cas d'accidents est supprimée et que le recrutement des ouvriers de campagne sera plus facile, ces derniers étant mis sur le même pied que les ouvriers de fabrique. L'orateur regrette que la loi n'impose l'assurance obligatoire qu'aux ouvriers engagés à long terme. Il redoute également la concurrence que les caisses libres pourront faire aux caisses officielles. Malgré cela, il se prononce énergiquement en faveur du projet qui réalise un progrès social important.

Après M. Gysi, MM. Bell, député à Kriens; Heizog; Heller, président; Schürmann; Burri et Hegi, conseiller d'Etat, se sont prononcés également en faveur du projet. L'assemblée a voté à l'unanimité une résolution dans ce sens.

La ligne du Simplon. — Le traité sur la jonction des chemins de fer suisses et italiens à travers le tunnel du Simplon a été signé samedi à Berne. Le Conseil fédéral était représenté par MM. Zemp et Lachenal, et le gouvernement italien par le marquis de Gregovia, conseiller de la légation d'Italie à Berne.

Union suisse des paysans. — Une assemblée extraordinaire des délégués de l'Union suisse des

— M. Banval, maître de musique? demanda Bernard.
— Ah! mon Dieu, que vous tombez mal! Ils ont quitté leur logement voici tantôt dix mois, le pauvre monsieur n'ayant pu régler le dernier terme. Voilà une fière misère!

— Déjà là, pensa Bernard.
— Dame! reprenait la loquace portière, heureuse d'avoir une occasion de jaser, c'est que, voyez-vous, monsieur, on n'aime plus la musique; et, vous en conviendrez aussi, lorsqu'on n'a qu'un violon entre les bras pour toute fortune, on risque fort de mourir de faim.

— Ils ont quitté leur logement! répétait Bernard, qui ne s'était pas attendu à cette contrariété. Ne savez-vous pas où ils demeurent actuellement?

— Ça, monsieur, se sait toujours entre gens honnêtes.

— Leur adresse, s'il vous plaît?

— Voyons! C'est dans la rue... hum... dans la rue... le nom ne me revient justement pas à l'esprit... C'est qu'on n'est plus jeune... et alors, la mémoire vous joue de ces tours-là...

— Vous ignorez donc le nom de la rue?

— Attendez! attendez! on ne sait jamais ce qui peut arriver. Regardez-moi ce bâtiment: huit logements, dix chambres meublées, sans parler des mansardes. Comment voudriez-vous, alors, avec tout ce tas de monde, qu'on se rappelle toujours ceux qui s'envolent.

— Ainsi, vous ne pouvez...

— Eh! vous êtes si pressé? Fant bien renseigner les messieurs comme vous. J'aime Mlle Julie. Un beau brin de fille, ma foi! Des cheveux d'or! Des yeux couleur de ciel! Un visage comme celui de la sainte Vierge! Et avec

16, rue de Gruyères.
Agences et correspondants
principales villes. Exécution
à l'absolu. Devis, rabais
surtout.

de lettres
en, Zurich III.

s commerciales.

es et pour chancelleries.
articles de bureau.

ent et or.

MORAT

liqueurs fines.

us d'Arbois.

cent. le litre.

de raisins secs
1^{re} qualité
à 23 fr.

de mille lettres de recom-
mandations en 1898.

disposition des clients.
bourg, Genève, Bordeaux,

fabr. de vins, MORAT

beau,
exquis

coquette

75 cent. le morceau
chez :

armacien; Vve Kan-
; Vve Lacuisse, cof-
on, rég., à Bulle.

se de placements
HR-RIDOUX

asanne, FRIBOURG (Suisse),
nisnières et cordon bleu,
les de chambre, ménage et
ices, bonnes d'enfants, lin-
ardiniens, hommes de peine,
iers, employés de campagne
etc., etc.

écial pour placements à
vachers, fromagers et gens
que personnel d'hôtels, mai-
s, etc.,

Suisse et France.

centimes timbre poste pour

LOUER

Grande Croix-Blanche, rière
r à Paul BARRAS, inspecteur-
e.

CHOCOLAT
SUCHARD
NO SOLUBLE
QUALITÉ
CELLENTE PRIX
MODÉRÉS

SE TROUVE
PARTOUT.

ille Lenz, imp.-éditeur.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 10

Le Meunier de Valfonds

PAR
G. DUCEUR

— Va jusqu'au bout, puisque tu as commencé.
— C'est juste!
— J'ai observé, en outre, que tes promenades te conduisent régulièrement, depuis quelques semaines, vers le haut de la vallée, du côté de Bearegard. — Toujours le même chemin, me disais-je, ce n'est pas naturel. Alors, je t'ai suivi; tu vois, je te l'avone sans fausse honte: ton père m'a chargé de veiller sur toi. Et qu'ai-je appris? Grand Dieu! Que Bearegard est habité par deux femmes, deux inconnues. A ce moment, la lumière m'a crevé les yeux. Quoi? Toi, monsieur Bernard, un jeune maître si riche, dont les plus huppées envient le sourire, nouer des relations avec ces... ces femmes qui t'attirent dans cette maison, à cause de ta fortune, sans doute! Ah! bien! Que dirait le bon Marcel s'il voyait tout cela? Monsieur Bernard, rappelle-toi l'histoire de la Fontaine à la femme morte!

— Oh! oh! monsieur Pierre, vous avez de bien sombres pressentiments, fit Bernard, riant des craintes de son vieux serviteur.

Mais tranquillise-toi, reprit-il plus sérieux, Ces femmes,

paysans est convoquée dans la grande salle du Muséum, à Berne, lundi 11 décembre 1899, à 11 1/2 h. du matin. L'assemblée procédera à des nominations complémentaires au comité de l'Union, puis elle entendra un rapport de M. L. Forrer, conseiller national, sur la loi sur l'assurance contre les maladies et les accidents et l'assurance militaire. M. le Dr Laur, secrétaire agricole, critiquera le projet au point de vue de l'agriculture. La discussion promet d'être très animée.

Pour les Boers. — L'association des étudiants hollandais de Zurich a recueilli, en faveur des Boers victimes de la guerre, une somme de 1700 fr. qui a été remise à l'Association sud africaine d'Amsterdam.

La guerre au sud de l'Afrique. — Le comité permanent du Bureau international de la paix, à Berne, adresse, en date du 1^{er} décembre, à toutes les sections et associations faisant partie de la Ligue internationale de la paix une circulaire accompagnée d'un appel à la population, contenant une protestation énergique contre la guerre qui désole le sud de l'Afrique et qui est en contradiction flagrante avec les principes proclamés récemment à la Conférence de la Haye. Le manifeste rappelle en particulier l'article 3 du protocole de cette conférence, prévoyant l'intervention d'autres Etats ou celle d'un tribunal arbitral.

Ce que deviennent nos vetterli. — Des correspondances du Tonkin annoncent qu'un Allemand, naturalisé Français, a récemment vendu au gouvernement chinois soixante mille fusils provenant de Suisse. Le marché a été fait pour 6 piastres par fusil.

Nos bons vieux vetterli, qui ont pris part à tant de cours d'inspections d'armes, à l'épaule des soldats-citoyens, servent donc à présent à défendre les magots et les mandarins chinois.

Une mine d'or. — Il vient de se fonder dans les Grisons, grâce à l'initiative de M. J.-B. Rocco, inspecteur forestier suisse, un consortium de financiers italiens pour l'exploitation de mines d'or dans le massif du Calanda. On savait depuis longtemps que les flancs de cette montagne contenaient de l'or, et on avait même commencé des fouilles. Malheureusement les frais dépassèrent les bénéfices et l'on dut discontinuer les recherches. Le consortium en question espère être plus heureux et retirer un revenu important de son entreprise. Il a désigné le village de Felsberg, près Coire, comme base des opérations qui vont commencer.

Vaud. — La commission de l'impôt s'est prononcée à l'unanimité en faveur du droit sur les successions en ligne directe descendante.

Mais elle s'est divisée sur le mode d'application. Se rangeant à l'avis émis à une grande majorité par une assemblée de la gauche, les membres radicaux proposent que le nouveau droit soit progressif. Les catégories seraient celles de l'impôt foncier : 1, 1 1/2 et 2, le taux adopté : 1 fr. 60 jusqu'à 25,000 fr.; 2 fr. 40 de 25,000 à 100,000; 3 fr. 20 au delà de 100,000.

Il serait déduit pour chaque enfant une somme de 5000 fr. exonérée du droit.

Le principe de la progression serait étendue aux successions en ligne collatérale.

La minorité de la commission accepte les propositions du Conseil d'Etat, soit le taux uniforme de 2 %.

tout cela, vertueuse! De nos jours, c'est si rare, la vertu chez les jeunes filles pauvres! Ah! pour son père, encore un orgueilleux, celui-là. Porte la tête haut comme ça! Et, cependant, ils sont dans la misère jusqu'au cou.

— Bonne dame! je n'ai que faire de toutes vos observations. Pouvez-vous, oui ou non, me donner leur adresse? Je viens de la part d'un ami de Charles Banval, qui désire vivement savoir de ses nouvelles.

— Je vais vous la chercher! dit la vieille femme, en s'éloignant rapidement.

— Voilà! fit-elle, revenant déjà au bout d'un instant, et, tendant à Bernard un papier où s'apercevaient des pattes de mouche, elle ajouta: Une jolie écriture, qu'en dites-vous? Il faut qu'on connaisse aussi l'orthographe, dans notre état! les maîtres sont si exigeants, quant à présent.

Le jeune menuisier s'empara vivement du bout de papier qu'il parvint à déchiffrer malgré le griffonnage de la bavarde portière.

— Je vous remercie, fit-il ensuite, et, ayant cherché une pièce blanche, il la remit à la vieille, avec ces mots: — Voilà pour de nouvelles leçons d'écriture, ma bonne dame. Adieu!

— Au revoir, généreux monsieur! lui cria-t-elle encore, ayant préalablement examiné la pièce d'argent. Saluez bien Mlle Julie de la part d'Ursule...

Le nom se perdit dans le brouhaha de la rue. Bernard était déjà loin.

L'adresse que venait de lui donner la portière le conduisit hors de la ville, dans un quartier retiré, sorte d'excroissance de la place où se pressent les fabriques.

— On écrit de Gimel qu'un beau taureau, spécimen de la race tachetée rouge, figurera à l'Exposition de Paris, en 1900. Ce taureau, qui vient des écuries de M. Bernard Le-coultré, au Prunier, a été vendu pour le prix de 2175 fr.

Genève. — Le cercle démocratique (conservateur) a décidé d'appuyer le referendum sur les lois d'assurances. La discussion a été utilisée par les partisans et les adversaires de la loi. M. Micheli a présenté un exposé hostile, tandis que M. Uhlmann-Eyraud a plaidé la cause de l'assurance.

— Vendredi matin, M. M., tailleur, rue du Mont-Blanc, 6, a été trouvé asphyxié dans son lit par un fourneau à gaz. Toutes les tentatives faites n'ont pu rappeler M. M. à la vie.

ÉTRANGER

Guerre au Transvaal. — Quelques détails sur la bataille de Modder-River, envoyés de Londres aux *Basler Nachrichten*:

« L'artillerie boer a décimé les assaillants d'une manière terrible. Jusqu'à midi, les régiments de la Garde ont renouvelé inutilement leurs attaques en subissant des pertes énormes, surtout en officiers. Après midi, lord Methuen a lancé en avant toutes ses réserves; mais il dut arrêter le combat vers 6 heures, sans que l'avantage se fut prononcé d'un côté ou de l'autre. Les Boers avaient évacué leurs postes avancés et s'étaient retirés dans leurs positions principales, où lord Methuen renonça à les poursuivre.

» Les Anglais ont perdu, en tués et blessés, le vingt pour cent de leurs effectifs. Tous les officiers de la brigade de marine ont été tués, sauf deux; quelques régiments de la Garde ont perdu plus de la moitié de leurs officiers. »

A Frère, les Anglais ont pris 450 pièces de gros bétail et 500 moutons.

Une enquête est ouverte sur la conduite des fermiers hollandais du nord de la colonie du Cap. Ils sont accusés d'avoir combattu avec les Boers.

Le transport anglais *Ismore*, portant des troupes, a échoué dans la baie de Ste-Hélène. Les troupes ont dû être débarquées.

La police du Buchuanaland s'est emparée le 28 novembre d'un camp boer, à l'ouest de Kimberley.

France. — Les incidents se multiplient à la Haute Cour, malgré l'absence de Paul Déroulède qui est assez gravement malade. Samedi, à la suite d'un tumulte indescriptible, la Cour a condamné l'orléaniste Buffet à la privation d'audience pendant huit jours.

Suivant le *Figaro*, il est possible que la Haute Cour suspendra ses audiences vers le 10 décembre jusqu'au premier février, si l'impossibilité est démontrée de terminer le procès avant les élections sénatoriales.

— Le feu a détruit samedi à Delle quatre corps de bâtiments.

— La gendarmerie d'Excideuil (Dordogne) vient de s'emparer d'un certain Molinier, dit Méritthon, chiffonnier ambulancier, qui paraît être un véritable monomane de l'assassinat et dont les exploits avaient répandu la terreur dans la région.

— Un employé d'un fabricant de produits chimiques, à Paris, voulut prendre, sur un rayon

Quelques maisons portaient le signe de la désolation: Noires, sales, les fenêtres nues, elles laissaient suinter la misère et le vice par les crevasses des murs, les éraflures des angles et les fentes des portes mal jointes. Une odeur forte, nanséabonde, que la pauvreté avachie ne distingue plus, montait à la gorge qui se tordait de répulsion; et l'air apportait, sur cette chaussée étroite, tous les miasmes délétères qui, du haut des maisons, des fabriques en mouvement, descendaient tous ces étages, séjournaient dans les longs et sombres corridors, s'arrêtaient dans les coins et s'échappaient enfin par les larges baies des portes à deux battants. Bernard aperçut deux ou trois femmes, les bras noirs et les pieds nus, leurs jupes grimées à l'abrutissement par de profondes déchirures; elles étaient entourées de mêmes chétifs, nus comme elles, petits margriots se roulant dans la poussière de la rue, que le soleil de juillet faisait scintiller comme des paillettes de fer. Dans une cour, un vieux tonnelier, le nez et les yeux luisants, nettoyait de grands fûts qui avaient dû contenir de l'eau-de-vie ou du vin rouge frelaté, car des eaux sanguinolentes filtraient jusque sur le pavé d'un trottoir où elles formaient des amas boueux qui attiraient les marmots du voisinage. Et, dominant tous les bruits, un chant d'ivrogne, aux notes criardes, s'échappait d'un estaminet à l'air borgne derrière ses vitraux graisseux, enveloppés d'une brée grise.

Bernard avançait toujours, s'arrêtant devant chaque maison pour en déchiffrer le numéro. Il remarqua enfin un grand bâtiment, plus haut que les autres, trois étages, chacun regardant sur la rue par dix fenêtres larges, mais

élevé, une tourie remplie d'acide sulfurique, lorsque le récipient glissa et vint se briser sur sa tête. Inondé d'acide, aveuglé par le liquide corrosif, le malheureux, qui poussait des cris déchirants, n'a pas tardé à rendre le dernier soupir après une horrible agonie.

Allemagne. — Pendant le voyage du couple impérial russe en Allemagne les passagers les plus singuliers du train impérial russe furent certainement deux vaches, chargées de fournir du lait frais aux trois princesses. Un des wagons du train avait été transformée en une élégante écurie pour les quadrupèdes. Le plancher et les parois avaient été couverts de carreaux bleuâtre de Mettlach, et la propreté fut entretenue avec des soins minutieux. Quant au fourrage nécessaire, qui était commandé par télégramme aux arrêts prévus, il ne laissait naturellement rien à désirer. Aussi le voyage s'est-il accompli sans le moindre incident, et les vaches ont pu remplir consciencieusement leur devoir.

Angleterre. — Dans un discours qu'il vient de prononcer, M. Chamberlain a agité aussi l'idée d'une nouvelle triple alliance, qui réunirait l'Angleterre, l'Allemagne et les Etats Unis. Venant après le voyage de Guillaume à Londres, les paroles du ministre éveilleront l'attention générale.

« La nouvelle triple-alliance entre la race teutonne et les deux grandes branches anglo-saxonnes exercera une influence puissante sur l'avenir du monde, a dit M. Chamberlain.

» Je me sers du mot « alliance », mais il importe peu que ce soit une alliance couchée sur le papier ou une entente existant dans l'esprit des hommes d'Etat de ces pays.

» Il est de la plus haute importance, que l'Angleterre ne reste pas isolée en Europe. Son alliée naturelle est l'Allemagne. Il existe entre les deux pays une communauté d'intérêts et de sentiments. Une entente entre les races anglo-saxonne et teutonique fera plus pour le maintien de la paix dans le monde que toutes les combinaisons des armées. »

Il semble résulter de ces paroles que si une alliance n'a pas encore été signée, elle est tout au moins dans l'air.

Le *Daily Telegraph* apprend de Washington que l'administration américaine dément l'existence de toute alliance dont a parlé M. Chamberlain. On rappelle le rapport de M. Hay dans lequel il disait: « Nous n'avons d'alliances ni avec l'Angleterre, ni avec un autre pays, sauf celles connues et publiées dans le recueil des traités américains. »

Tout en commentant le discours de M. Chamberlain, le *Matin* de Paris écrit: « M. Chamberlain a parlé d'une alliance anglo-allemande-américaine comme d'une chose faite. Il en profite pour adresser à la France des menaces qui attestent que son état d'âme est tout autre que la possession de soi-même.

» Depuis une année, les démonstrations hostiles des Anglais ont perdu de leur valeur. M. Chamberlain ne s'en rend pas compte. Il abuse de l'absence de lord Salisbury. Il s'est trompé dans l'estimation des forces des Boers. Il peut se tromper aussi quand il croit que la France est prête indéfiniment à reculer devant ses rododontades. »

Plusieurs journaux de Londres, critiquent vivement le discours de M. Chamberlain.

Le *Dundee Advertiser* demande si M. Chamberlain, qui prétend donner les leçons de bon sens aux Boers, veut aussi donner des leçons de politesse

basses. Le plâtre jaunissait, et la pluie, en coulant le long du mur, traçait des lignes d'un gris sale, aux tons verts sur les côtés. Une enseigna se balançait au-dessus de la porte, non la branche de houx qu'on rencontre dans certaine contrée, mais un tableau alléchant, attirant: un gros lapin appuyant ses pattes sur une bouteille de vin!

A son grand étonnement, Bernard vit aussitôt que cette maison était bien celle qu'indiquait l'adresse.

Il entra dans l'estaminet, conloir profond, dégageant des bouffées de senteurs rances, et se fit servir une consommation qu'il ne toucha pas.

Puis, il regarda autour de lui. Une lumière blafarde lui permit de distinguer quelques personnes, des hommes, des femmes, les habits tronés, montrant les coudes, les visages sillonnés de rides droites, crenelées par les boissons spiritueuses. Ces êtres avachis riaient, causaient, faisaient un vacarme comme plusieurs chaudières en ébullition, oubliant, au fond des verres, dans la vapeur blentée de l'alcool, la misère, le travail, les joies pures, honnêtes et saintes de la famille, et dégustaient tous, en claquant de la langue, la même liqueur blanche, corrosive, poison ardent qui déchirait leur gosier, causait des spasmes à leur estomac, s'infiltrait dans leur corps, les enflammait, les brûlait, les tuait!

Et c'était là, dans cette maison, que restait Charles Banval, l'ami de jeunesse du brave père Marcel! Impossible! La portière s'était trompée.

Toutefois, Bernard voulut en avoir le cœur net. Il s'approcha donc de l'hôtesse, grosse laide femme aux yeux veinés de rouge.

(A suivre.)

aux Français. Le ministre des colonies alors que les alliés étrangers.

Le *Times*, le *graph* regrettent le mot alliance.

Faits-Unis assez des formidables possèdent déjà ceux que l'on a tant temps, à ajouter sa production. Des nombreuses ont territoire d'un Gaines, situé dans de Tiogo. Depuis tants avait été terrains et par un passage à la particulièrement qui donna immédiatement; de nombreux; Gaines est ouvriers, une ci produit chaque vent presque pu nir un centre in

— On annonce l'imprimerie; les de dollars.

CANTON

Grand Conseil loi sur l'assurance mis à un troisième par toutes les v

Le Grand Conseil de loi sur l'organisation adoptée.

Est venu en sur le commerce

Puis, on a l'administratif, aux communes du Motelon et d'Hauterive, de nés de Marsens

Le Grand Conseil d'Etat une francs pour le et accordé au C pour acheter le fribourgeoise q et qui serviron

La motion de la Constitution miers jours de

Conseil d'Etat (fusiliers): MM. Friolet, de Bulle; Gu Arthur, de Mon Gretener, Arth de Bulle; Göts Albert, de Frib

Palézieux sous la présidence d'Etat, le comité tel-Palézieux.

Après avoir on a décidé l'Administration des industriels

Il est établi été conclues à bonnes disposi quelques résist espère-t-on, l'Commission fé

La ligne Pavoie. Le premier prochainement

Banquet et de commerce prochain, 10 salles du Cercle et les sociétés feront représe

d'acide sulfurique, lorsqu'il se brisa sur sa tête. Par le liquide corrosif, le crâne se déchirant, n'a eu qu'un dernier soupir après une

dant le voyage du couple agne, les passagers les impériaux russes furent chargés de fournir du lait. Un des wagons du train une élégante écurie pour chers et les parois avaient pleuâtre de Mettlach, et avec des soins minutage nécessaire, qui était aux arrêts prévus, il rien à désirer. Aussi le dans le moindre incident, mplir consciencieusement

un discours qu'il vient certain a agité aussi l'idée nce, qui réunirait l'An- les Etat Unis. Venant ume à Londres, les parot l'attention générale. liance entre la race teu- branches anglo-saxonnes aissante sur l'avenir du ain.

« alliance », mais il im- alliance couchée sur le existant dans l'esprit des ys.

de importance, que l'An- ée en Europe. Son alliée l'existe entre les deux ntérêts et de sentiments. es anglo-saxonne et teu- maintien de la paix dans mbinaisons des armées. »

pprend de Washington ricaine dément l'existence parlé M. Chamberlain. On M. Hay dans lequel il di- alliances ni avec l'Angle- ys, sauf celles connues d des traités américains. » e discours de M. Cham- is écrit : « M. Chamber- e anglo-allemande-améri- faite. Il en profite pour es menaces qui attestent out autre que la posses-

s démonstrations hostiles leur valeur. M. Chamber- apte. Il abuse de l'absence trompé dans l'estimation l peut se tromper aussi rance est prête indéfini- s rodomontades. » Londres, critiquent vive- chamberlain.

demande si M. Chamber- les leçons de bon sens aux r des leçons de politesse

et la pluie, en coulant le long un gris sale, aux tons verts se balançait au-dessus de la ax qu'on rencontre dans cer- u alléchant, attirant : un gros r une bouteille de vin ! Bernard vit aussitôt que cette dignait l'adresse.

conloir profond, dégageant ces, et se fit servir une con- as. lui. Une lumière blafarde lui es personnes, des hommes, des ontrant les coudes, les visages ensées par les boissons spiri- aient, causaient, faisaient un chaudières en ébullition, ou- s, dans la vapeur blentée de l, les joies pures, honnêtes et nstaient tous, en claquant de blanche, corrosive, poison ar- er, causait des spasmes à leur our corps, les enflammait, les

maison, que restait Charles u brave père Marcel ! Impossi- mpée. t en avoir le cœur net. tesse, grosse laide femme aux (A suivre.)

aux Français. Il demande de quoi M. Chamberlain, ministre des colonies, se mêle en parlant d'alliance, alors que les alliances sont du ressort des affaires étrangères.

Le Times, le Daily Chronicle, le Daily Telegraph regrettent que M. Chamberlain ait employé le mot alliance.

Etats-Unis. — Comme si ce n'était point assez des formidables gisements de pétrole que possèdent déjà les Etats-Unis, et notamment de ceux que l'on exploite en Californie depuis un certain temps, la Pensylvanie vient maintenant ajouter sa production à celle du reste de la Confédération. Des sources de pétrole extrêmement nombreuses ont été, en effet, découvertes sur le territoire d'un petit village de 400 habitants, Gaines, situé dans la région montagneuse du comté de Tiogo. Depuis longtemps, l'attention des habitants avait été attiré par des détonations souterraines et par des jets de vapeur qui s'ouvraient un passage à la surface du sol. Un propriétaire, particulièrement entreprenant, fit forer un puits qui donna immédiatement un rendement considérable; de nombreux imitateurs ont suivi son exemple; Gaines est envahi par les ingénieurs et les ouvriers, une cinquantaine de puits sont forés qui produisent chaque jour 50 tonnes de pétrole souvent presque pur. Sans doute, Gaines va-t-il devenir un centre industriel de première importance.

— On annonce de Philadelphie l'incendie d'une imprimerie; les pertes sont évaluées à 5 millions de dollars.

CANTON DE FRIBOURG

Grand Conseil. — Vendredi, le projet de loi sur l'assurance obligatoire du bétail a été soumis à un troisième débat et adopté définitivement par toutes les voix contre deux.

Le Grand Conseil a repris les débats du projet de loi sur l'organisation de l'Université qui est adopté.

Est venu ensuite en discussion le projet de loi sur le commerce des bestiaux, adopté samedi matin.

Puis, on a terminé la discussion du compte rendu administratif, alloué une subvention de 10,000 fr. aux communes qui ont fait la correction du chemin du Motélon et voté les budgets de l'Ecole normale d'Hauterive, de l'Université et de l'hospice d'aliénés de Marsens.

Le Grand Conseil a, en outre, renvoyé au Conseil d'Etat une demande de subvention de 700,000 francs pour le chemin de fer de Guin à Planfayon, et accordé au Conseil d'Etat un crédit de 2500 fr. pour acheter les objets d'ameublement d'origine fribourgeoise qui seront exposés au Village Suisse et qui serviront à former un musée.

La motion de M. Progin tendant à une revision de la Constitution cantonale est renvoyée aux premiers jours de la session de mai prochain.

Conseil d'Etat. — Séance du 25 nov. 1899. — Le Conseil nomme lieutenants d'infanterie (fusiliers) :

MM. Friolet, Max, de Morat; Glasson, Edouard, de Bulle; Gutknecht, Alfred, d'Agriswyl; Biee, Arthur, de Montborget; Bersier, François, de Cugy; Gretener, Arthur, de Cham (Zoug); Crotti, Eugène, de Bulle; Götschi, Emile, de Galmiz (Lac); Sieber, Albert, de Fribourg.

Palézieux-Châtel. — Vendredi s'est réuni, sous la présidence de M. Cardinaux, conseiller d'Etat, le comité d'administration de la ligne Châtel-Palézieux.

Après avoir pris connaissance des soumissions, on a décidé l'adjudication des rails et traverses. L'administration a tenu à favoriser, à prix égal, les industriels du pays.

Il est établi que les acquisitions de terrain ont été conclues à des prix raisonnables, grâce aux bonnes dispositions des propriétaires; il y a bien quelques résistances, mais elles n'obligeront pas, espère-t-on, l'administration à faire intervenir la Commission fédérale d'expropriation.

La ligne Palézieux-Châtel est donc en bonne voie. Le premier coup de pioche sera donné très prochainement.

Banquet du Cercle littéraire et de commerce. — Le banquet du Cercle littéraire et de commerce de Fribourg aura lieu dimanche prochain, 10 décembre, à midi et demi, dans les salles du Cercle. On espère que les divers districts et les sociétés libérales de la ville et du canton se feront représenter à cette fête de la famille libérale

fribourgeoise. On compte aussi sur la présence de quelques députés amis des Chambres fédérales.

Fribourg-Réclame. — L'assemblée constitutive de cette société a été tenue jeudi soir, à la grande salle de l'hôtel de la Tête-Noire, sous la présidence provisoire de M. Wæber, propriétaire de l'hôtel du Faucon. Divers points ont été soulevés.

On a discuté la question d'une affiche-réclame répandue partout, notamment au Village suisse, à Paris; celle d'un bureau de renseignements affilié à ceux existant dans d'autres villes; on a parlé aussi des attractions à organiser à Fribourg pour y garder les étrangers, etc. La sollicitude de la société à fonder ne s'étendrait pas seulement à la ville, mais à tout le canton.

Comme résolution pratique, on a voté la formation d'un comité d'initiative qui préparera un projet et convoquera une nouvelle assemblée à bref délai.

Le comité est composé comme suit : MM. Alphonse Wæber, président; Genoud, Léon, député; Menoud, Paul; Pfluger, négociant; Hug, César; Philipona, Léon, secrétaire.

GRUYÈRE

Cercle des Arts et Métiers de Bulle.

Vendredi 8 décembre, à 2 heures du jour :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

pour la nomination du président, de la commission, reddition des comptes et autres tractanda très importants affichés au local.

La Commission.

Encouragez le travail indigène! —

A l'occasion des prochaines fêtes, nous recommandons instamment au public de faire ses achats et ses commandes autant que possible chez nos industriels sédentaires qui, comme compatriotes, supportent, dans les bons jours comme dans les jours critiques, les impôts de l'Etat et des communes. Le fait que le nombre des heures de travail est chez nous plus réduit et les salaires plus élevés rend tous les jours plus pénible et plus difficile la lutte que nos artisans ont à soutenir contre l'importation. Où les prix des marchandises du pays correspondent approximativement à ceux d'origine exotique, le travail indigène mérite d'être préféré; la prospérité des métiers et du pays sera soutenue, la pauvreté et le manque d'ouvrage seront diminués. Il est de votre propre intérêt de vous procurer des produits d'une solidité et d'une qualité hors ligne. Principalement les marchandises provenant de liquidations et celles colportées et vendues à vil prix dans les foires ne sauraient concourir en qualité avec les produits du pays. Qu'on appuie le travail indigène et fasse justice à l'industrie du pays!

Berne, en décembre 1899.

Le Comité central de l'Union suisse des arts et métiers.

Incendie. — Samedi soir, peu après 11 heures, la cloche d'alarme mettait en émoi la population de la ville de Bulle. Le téléphone annonçait, en effet, qu'un incendie venait de se déclarer dans les combles de la maison de M. Albinati, entrepreneur, à Charmey. Les pompiers de Bulle, La Tour, Broc et Bellegarde se sont rendus sur les lieux, mais nos courageux Charmeyens avaient déjà fait la besogne et s'étaient rendus maîtres du foyer de l'incendie. Néanmoins, les dégâts sont assez considérables.

On ignore encore les causes de ce sinistre qui mettait en danger tout un quartier du village.

Hydrants. — Dimanche après midi, le corps des pompiers de la ville de Bulle, musique en tête, a procédé à l'essai des hydrants dont on a pu constater le merveilleux fonctionnement. Les jets atteignent une hauteur qui dépasse passablement celle de nos plus grandes maisons.

Dans le quartier de l'Ecu, trois jets fonctionnaient en même temps et présentaient un spectacle des plus grandioses lorsque le soleil, en dardant ses rayons à travers ces gerbes d'eau gigantesques, fit apparaître au firmament, simultanément, plusieurs arcs-en-ciel superbes.

Voilà donc l'installation des eaux menée à bonne fin, à la satisfaction de tout le monde, mais surtout de nos ménagères.

Châtel-Bulle-Montbovon. — Le projet général de construction de la section entre les kilomètres 10, 82 et 17 du chemin de fer électrique sur route de Châtel-Bulle-Montbovon, sise sur le territoire des communes de Neirivue, Albeuve et Montbovon, est approuvé sous quelques réserves.

CHRONIQUE AGRICOLE

Machine à traire. — Depuis deux ans, en Allemagne, on emploie la machine à traire Murehland. Voici en quoi elle consiste :

On installe un tuyau en fer de 2 centimètres et demi de diamètre, faisant le tour de l'étable et soutenu à environ un mètre de l'épaule des vaches, au moyen de simples cordes fixées au plafond.

De ce tuyau distributeur descendent à côté de chaque animal des conduites souples, munies de robinets et venant aboutir aux récipients à lait. Les récipients sont de formes cylindriques avec un couvercle fermé en verre, d'environ 10 centimètres de diamètre.

Sur l'un des côtés de ce couvercle est fixé un petit tuyau se terminant par quatre raccords; ces raccords saisissent chaque tétine de la vache à traire; ils sont faits en cuivre étamé et sont garnis de caoutchouc jusque dans les récipients à lait et jusqu'aux raccords où se fait la succion. Il suffit d'ouvrir les robinets pour effectuer la traite. L'aspiration se produit et le lait tombe dans les récipients hermétiquement clos.

On peut traire toutes les vaches d'une étable à la fois, puisqu'il suffit de laisser ouverts tous les robinets des tuyaux adducteurs. L'opérateur n'a qu'à disposer les seaux à côté des vaches. Le personnel est très réduit, car un enfant peut faire fonctionner la pompe à mains et traire six vaches simultanément.

Encore un peu de temps et la main-d'œuvre deviendra inutile; il est vrai qu'elle se fait de plus en plus rare.

NOUVELLES A LA MAIN

Une tante à son neveu, grand désœuvré d'une trentaine d'années :

— Comment peux-tu rester ainsi sans rien faire?... Regarde ton oncle, qui travaille encore douze heures par jour à soixante ans passés...

— Parbleu! pas malin... Il y a quarante ans qu'il s'en traîne!

Aux personnes sujettes aux humeurs

ou atteints de dartres, feux du visage, boutons, ulcères, glandes, qui ont besoin d'un bon dépuratif, nous leur conseillons la cure du Sirop de brou de noix de FRÉD. GOL-LIEZ, pharmacien, à Morat; seul véritable avec la marque des Deux Palmiers. En flacons de 3 fr. et en bouteilles de 5 fr. 50 dans les pharmacies. Refusez les contrefaçons.

Dépuratif essentiellement reconstituant et fortifiant.

Pour 5 francs

3 1/2 mètres **Bouxkin anglais**

pour un complet. — Echantillons franco. Gravures gratis. Grand choix en tissus pour dames et draperie hommes dans tous les prix.

Waarenhaus v. F. JELMOLI A.-G., Zurich.

Vu la fête de l'Immaculée Conception, le tirage du prochain numéro sera devancé d'un jour.

Garde-génisses

cherche place pour 1900. S'adresser à l'agence Haassenstein & Vogler, à Bulle.

A VENDRE

Environ 40 quintaux de foin et regain S'adresser à Elisabeth Pugin, à Echarlens.

Dimanche 10 décembre :

CASSÉE

à l'auberge du Bry,

avec la concours de la

Musique de Vuisternens.

Invitation cordiale.

BERTSCHY, propriétaire.

Vendredi 8 décembre :

Cassée

A L'AUBERGE DE SORENS

Invitation cordiale.

JULES CONUS

